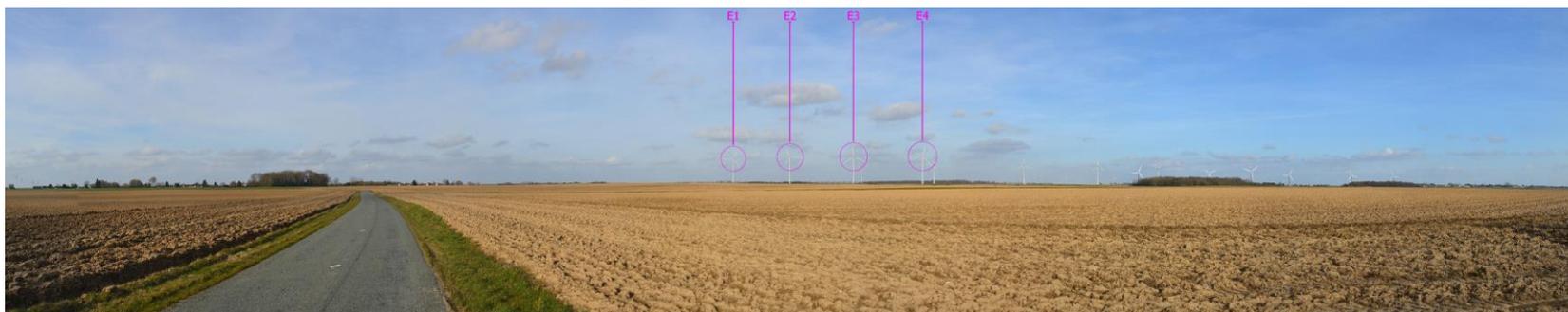




PARC EOLIEN OISE 2
10 Place de Catalogne - 75014 Paris
N° d'identification : 841 366 974 R.C.S Paris
Contact : y.el-hayani-taib@shell.com
06.45.71.53.17



SOMMAIRE INVERSE ETUDE ECOLOGIQUE



Projet éolien de la Cense

Commune de Saint-André-Farivillers

Communauté de Communes de l'Oise Picarde

Département de l'Oise, Région Hauts-de-France

Jun 2021

DOCUMENT MIS A JOUR SUITE A LA DEMANDE DE
COMPLEMENTS DU 05/03/2020



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

**SOMMAIRE INVERSÉ DU VOLET « BIODIVERSITÉ »
DES DOSSIERS DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE POUR LES PARCS ÉOLIENS**

Ce document permettra, s'il est correctement rempli, une instruction plus rapide du volet biodiversité par le service instructeur. Il ne sera pas joint au dossier d'enquête publique. Les différents points traités sont nécessaires à l'instruction des dossiers, mais également pour une bonne information du public.

Thématique	Description des attentes du service instructeur	Fichier(s) ou document(s) concerné(s)	Page(s) concernée(s) [Page PDF]	Observations
Présentation du contexte environnemental	Présentation et localisation de l'ensemble des zonages d'inventaire et de protection	4 - Annexe II - Etude Ecologique	Pages 9-12 Pages 14-28	Inclusion des corridors
Flore et habitats naturels - État initial - Bibliographie	Présentation et analyse des données bibliographiques de la base de données Digitale 2.	4 - Annexe II - Etude Ecologique	Page 51	Ajout partie
Flore et habitats naturels - État initial - Méthodologie des expertises de terrain	Présentation de la méthodologie de réalisation des inventaires floristiques de terrain.	4 - Annexe II - Etude Ecologique	Page 40	

<p>Flore et habitats naturels - État initial - Résultats</p>	<p>Présentation du nombre, de la liste de l'ensemble des espèces observées, de leurs statuts et identification des espèces patrimoniales et/ou protégées, et des espèces exotiques envahissantes Présentation d'une carte des habitats naturels selon la nomenclature Eunis (ou éventuellement CORINE Biotope de niveau 2). Identification des habitats naturels d'intérêt communautaire. Présentation d'une carte de synthèse des enjeux flore et habitats naturels. Identification des haies et zones boisées, de leur surface/linéaire et de leur état de conservation. Présentation d'une carte des enjeux.</p>	<p>4 - Annexe II - Etude Ecologique</p>	<p>Pages 51-56</p>	<p>Suppression pages 13-24 : données du contexte mais pas de l'étude</p>
<p>Flore et habitats naturels - Analyse des impacts</p>	<p>Présentation d'une carte du projet intégrant l'ensemble de ses composantes (câblage, chemins, plateformes...) superposée aux enjeux. Qualification des impacts engendrés par le projet et l'ensemble de ses composantes sur la flore, et notamment les espèces patrimoniales et/ou protégées et/ou exotiques envahissantes ainsi que les habitats d'intérêt communautaire.</p>	<p>4 - Annexe II - Etude Ecologique</p>	<p>Pages 124 et 126</p>	
<p>Chiroptères - État initial - Analyse bibliographique</p>	<p>Consultation des structures locales compétentes et exploitation d'éventuelles notes d'enjeux. Présentation de la liste des espèces potentiellement présentes sur le site du projet. Présentation et localisation des gîtes d'hivernage, d'estivage et de regroupements automnaux (swarming) connus. Présentation et analyse des données des suivis post-implantatoires des parcs éoliens en fonctionnement voisins. Présentation, à partir des données connues et du contexte, des fonctionnalités. Présentation des enjeux pressentis de la zone d'implantation envisagée et ses abords.</p>	<p>4 - Annexe II - Etude Ecologique</p>	<p>Pages 31-37</p>	

<p>Chiroptères - État initial - Méthodologie des expertises de terrain</p>	<p>Méthodologie d'inventaire (points d'écoutes en continu en altitude, en continu au sol, écoutes ponctuelles). Justification de la méthodologie d'inventaire en lien avec la bibliographie. Celle-ci doit permettre de qualifier les enjeux de manière satisfaisante. Justification du choix de localisation des points d'écoute des inventaires ponctuels. Justification de la suffisance de la pression d'inventaire. Description des conditions météorologiques.</p>	<p>4 - Annexe II - Etude Ecologique</p>	<p>Pages 45-47</p>	
<p>Chiroptères - État initial - Résultats</p>	<p>Etude de l'utilisation des gîtes potentiels par les chiroptères Présentation de l'ensemble des espèces observées au cours des inventaires. Présentation des statuts et de la sensibilité face aux éoliennes de chacune des espèces. Présentation des résultats bruts en annexe de l'étude. Présentation les résultats relatifs à l'activité des chiroptères. Indication du comportement de vol des chauves-souris (alimentation, transit, cris sociaux). Qualification des niveaux d'activité observés (faibles, moyens ou forts) vis-à-vis de référentiels cohérents. Présentation d'une carte de synthèse des enjeux (fonctionnalités, diversité, niveau d'activité...).</p>	<p>4 - Annexe II - Etude Ecologique</p>	<p>Pages 85-111</p>	
<p>Chiroptères - Analyse des impacts</p>	<p>Présentation d'une carte superposant la synthèse des enjeux chiroptères et l'emplacement des éoliennes ainsi que toutes les composantes du projet (câblages, chemins...).</p> <p>Analyse des impacts concernant les espèces et les habitats d'espèces. Analyse et qualification des effets cumulés avec les autres parcs éoliens accordés ou en fonctionnements présents. Présentation d'une analyse des impacts de chacune des éoliennes et de l'ensemble du parc, sur chacune des espèces ainsi que sur l'ensemble des chiroptères. Qualification des impacts selon 3 niveaux.</p>	<p>4 - Annexe II - Etude Ecologique</p>	<p>Page 125 Pages 136-137</p>	<p>Ajout carte enjeux chiroptères</p>

<p>Oiseaux - État initial - Analyse bibliographique</p>	<p>Consultation des structures locales compétentes. Liste des espèces potentiellement présentes sur le site du projet. Présentation et analyse des données des suivis post-implantatoires des parcs éoliens en fonctionnement voisins. Présentation, à partir des données connues et du contexte, des fonctionnalités. Présentation des enjeux pressentis de la zone d'implantation envisagée et ses abords.</p>	<p>4 - Annexe II - Etude Ecologique</p>	<p>Pages 31-32</p>	
<p>Oiseaux - État initial - Méthodologie des expertises de terrain</p>	<p>Méthodologie de réalisation d'une étude générale de l'avifaune nicheuse, migratrice et hivernante avec justification notamment du choix de localisation et de la durée des points d'écoute et d'observations. Inventaires nocturnes à spécifier. Justification de la suffisance de la pression d'inventaire. Présentation de l'ensemble des espèces observées au cours des inventaires. Prise en compte, en tant que de besoin, des espèces ayant déjà été observées au cours des 5 dernières années à proximité du projet.</p>	<p>4 - Annexe II - Etude Ecologique</p>	<p>Pages 40-44</p>	
<p>Oiseaux - État initial - Résultats</p>	<p>Présentation de l'ensemble des espèces observées au cours des inventaires et par phase du cycle biologique. Présentation pour chaque espèce des statuts et de la sensibilité face aux éoliennes. Indication du niveau de certitude de reproduction des espèces concernées (possible, probable ou certaine). Indication du comportement des individus observés (parade, transit, alimentation, migration...) Indication de la hauteur de vol des individus observés selon 3 catégories : en dessous des pales, à hauteur de pales et au-dessus des pales. Présentation d'une cartographie des enjeux pour chacune des phases du cycle biologique (hivernage, migration pré-nuptiale, reproduction et migration post-nuptiale). Ces cartes localisent notamment les corridors (axes de transit locaux et axes de migration), les zones de halte ainsi que les rayons d'action des sites de nidification. Présentation d'une carte de synthèse des enjeux (fonctionnalités, diversité, niveau d'activité...)</p>	<p>4 - Annexe II - Etude Ecologique</p>	<p>Pages 57-84</p>	

<p>Oiseaux - Analyse des impacts</p>	<p>Présentation d'une carte superposant la synthèse des enjeux ornithologiques et l'emplacement des éoliennes ainsi que toutes les composantes du projet (câblages, chemins...).</p> <p>Analyse des impacts concernant les espèces et les habitats d'espèces.</p> <p>Analyse et qualification des effets cumulés avec les autres parcs éoliens accordés ou en fonctionnement présents.</p> <p>Présentation d'une analyse des impacts de chacune des éoliennes et de l'ensemble du parc sur chacune des espèces ainsi que sur l'ensemble de l'avifaune.</p> <p>Qualification des impacts selon 3 niveaux.</p>	<p>4 - Annexe II - Etude Ecologique</p>	<p>Pages 127-131</p>	
<p>Autres groupes faunistiques</p>	<p>Présentation des données bibliographiques.</p> <p>Présentation des données issues des observations de terrain.</p> <p>Qualification des impacts du projet sur les espèces protégées et/ou patrimoniales (notamment amphibiens et ou reptiles).</p>	<p>4 - Annexe II - Etude Ecologique</p>	<p>Pages 112-113 Page 126</p>	
<p>Services écosystémiques</p>	<p>Évaluation et qualification des impacts engendrés par le projet sur les services écosystémiques.</p>	<p>4 - Annexe II - Etude Ecologique</p>	<p>Page 126</p>	<p>Ajout partie</p>
<p>Mesures ERC</p>	<p>Présentation de la démarche itérative permettant la définition du projet de moindre impact.</p> <p>Description des mesures d'évitement, de réduction et en dernier recours de compensation.</p> <p>Indication de la distance des éoliennes vis-à-vis des zones présentant une importante diversité et/ou activité (haies, boisements, prairies, axes de transit ou de migration...). La distance doit être considérée à compter du bout de la pale de l'éolienne.</p> <p>Présentation de l'ensemble des éléments permettant de justifier de l'effectivité (description et localisation), de l'efficacité et de pérennité des mesures prévues.</p> <p>Indication de la distance d'éloignement entre les éoliennes et les plantations de haies et/ou boisements, semis de prairies ou jachères s'ils sont prévus.</p>	<p>4 - Annexe II - Etude Ecologique</p>	<p>Page 126 Page 132-138 Page 146</p>	

<p>Évaluation des incidences Natura 2000</p>	<p>Localisation et présentation de l'ensemble des sites Natura 2000 présents dans un rayon de 20 kilomètres autour du projet. Présentation, pour chacun de ces sites Natura 2000, de la liste des espèces du FSD en précisant celles qui sont susceptibles d'être impactées par le projet. Réalisation d'une étude basée sur les aires d'évaluation spécifique pour déterminer la liste des espèces d'intérêt communautaire pour lesquels il est nécessaire de réaliser une analyse. Etude des incidences engendrées sur chacune des espèces concernées. Déclinaison des mesures nécessaires.</p>	<p>4 - Annexe II - Etude Ecologique</p>	<p>Pages 14 - 19 Pages 141-143</p>	<p>Ajout pages 13-17 : description complète des sites N2000 de la partie contexte</p>
<p>Suivi post-implantatoire</p>	<p>Présentation de la méthodologie de mise en œuvre du suivi de l'activité des espèces et de suivi des habitats naturels. Présentation de la méthodologie de mise en œuvre du suivi de la mortalité. Application stricte du protocole national en vigueur ou adaptation à préciser.</p>	<p>4 - Annexe II - Etude Ecologique</p>	<p>Page 126 Page 133-138 Page 143</p>	

